

ENTREPRENDRE-Cedita

OCIV - Migration &  
Développement

## Partenariat Diaspora congolaise - Groupes locaux de bénéficiaires



## Rapport sur les travaux de ENTREPRENDRE-Cedita et OCIV-Migration & Développement

dans le cadre de la

Journée Internationale du Migrant  
18 décembre 2004

Kinshasa  
ENTREPRENDRE-Cedita  
57, Avenue de la Rivière  
Q/Mososo - C/Limete - Kinshasa  
RD Congo  
T : 00.243.81.81.20.313.  
Courriel : ceditacongo@yahoo.fr

Bruxelles  
OCIV-Migration & Développement  
164, Rue Gaucheretstraat  
1030 Bruxelles -  
Belgique  
T: 00.32.2.274.00.20  
Courriel : migr-ont@ociv.org



## Table de matières

<b><u>Introduction</u></b> .....	<b>5</b>
<b>Atelier participatif du 16 - 17 décembre 2004</b> .....	<b>7</b>
I. INTRODUCTION .....	7
1. Contexte de l'atelier .....	7
2. Objectifs de l'atelier .....	9
II. METHODOLOGIE DU TRAVAIL .....	10
III. RAPPORT DU CONTENU DES ATELIERS.....	11
1. Formulation des compétences et des attentes .....	11
A. Groupes locaux des bénéficiaires .....	11
a. Compétences.....	11
b. Attentes.....	11
B. Diaspora.....	11
a. Compétences.....	11
b. Attentes.....	12
2. Inventaire des convergences et divergences.....	12
a. Convergences .....	12
b. Divergences .....	13
c. Liste harmonisée et selon les priorités des domaines de collaboration	13
3. Conditions de réussite du partenariat .....	13
a. Gestion rigoureuse de ressources.....	14
b. Bonne canalisation des fonds ou ressources transférées.....	14
c. Transfert des compétences .....	15
d. Regroupement des uns des autres, ou la mise en réseau.....	16
IV. RECOMMANDATIONS.....	17
<u>Au gouvernement</u> .....	17
<u>A la diaspora</u> .....	18
<b>Colloque à l'occasion de la Journée Internationale du Migrant - 18.12.2004</b> ...	<b>19</b>
1. Objectif et contenu du colloque.....	19
Contenu du colloque .....	21
2. Présentation de quelques résultats et recherches concernant les initiatives dans le domaine de Migration et Développement et la Valorisation des transferts financiers de la diaspora. ....	21
A. Etudes et colloques .....	21
B. Transferts vers la RD Congo à partir de la Belgique .....	22
C. Utilisation des transferts.....	23
D. Transferts et développement .....	26
1. «Coopération au développement» et «Transferts»: objectifs différents .....	26
2. Impact des transferts financiers sur le développement.....	27
a. Répercussions positives.....	27

b. Répercussions négatives.....	27
3. Renforcement de l'impact sur le développement .....	27
a. Obstacles .....	27
b. Les acteurs .....	28
4. Initiatives/moyens d'accompagnement afin de renforcer l'impact positif des transferts sur le développement .....	28
3. Présentation des résultats des ateliers du 16-17 décembre avec pour question principale : « Quelles stratégies pour une implication effective des Congolais et Congolaises de l'étranger dans le développement de leur pays? » .....	30
4. Le dispositif transnational ENTREPRENDRE-Cedita et OCIV-Migration & Développement .....	30
A. La transnationalité .....	30
B. Le dispositif transnational.....	33
5. Le dispositif de l'organisation belge, le CIRE.....	33
6. Le GTMD, Groupe de Travail Migration et Développement au sein du CNONGD .	34
7. Mot de clôture .....	34
ANNEXE.....	36
1. <u>Liste des participants - Atelier 16-17 décembre 2004</u> .....	36
2. <u>Liste de présence du samedi 18 décembre 2004</u> .....	37

## Introduction

A l'occasion de la Journée Internationale du Migrant, instaurée par les Nations Unies, le 18 décembre de chaque année, Entreprendre Cedita et OCIV-Migration & Développement ont organisé, pour la première fois en RD Congo, une commémoration.

L'initiative de cette commémoration est prise par le dispositif transnational de **Entreprendre-Cedita (Kinshasa) et OCIV-Migration et Développement (Bruxelles)** dans le cadre de leur programme 'VALEPRO' (Valorisation de l'Épargne des Migrants par l'appui des activités productives), un programme financé par la Commission Européenne (DG JAI) et la DGCD (Coopération Belge).

Ce programme accompagne les migrants et leurs équipes locales afin d'augmenter l'impact et la durabilité de leurs efforts (financiers) en faveur de leur pays d'origine.

Le rapport reprend les résultats des travaux de contenu qui ont eu lieu à cette occasion.

D'abord il y a un résumé des résultats de l'atelier participatif sur le thème

**« Identification et valorisation des compétences de la diaspora en fonction des attentes de la population locale en R.D.Congo »**

Après, les interventions lors du colloque du 18 décembre, sont reprises pour permettre au lecteur de se constituer une idée de la philosophie et le cadre dans lequel le secteur de Migration et Développement évolue aujourd'hui. Les notions de dispositif et citoyenneté transnationale sont expliquées.

Avec ce rapport, nous voulons contribuer à la réflexion-débat avec la participation active du migrant et de la population locale.

Kinshasa, janvier 2005

André Mayengo Fuanwanzolela (Entreprendre-Cedita)  
Anton Van Assche (OCIV - Migration & Développement)



# Atelier participatif du 16 - 17 décembre 2004

## I. INTRODUCTION

### 1. Contexte de l'atelier

A l'initiative du dispositif transnational de ENTREPRENDRE - Cedita (Kinshasa) et OCIV - Migration & Développement (Bruxelles), il s'est tenu à Kinshasa, du jeudi 16 au vendredi 17 décembre 2004, un atelier participatif dont le thème général a été « **Identification et valorisation des compétences de la diaspora en fonction des attentes de la population locale en R.D.Congo** »

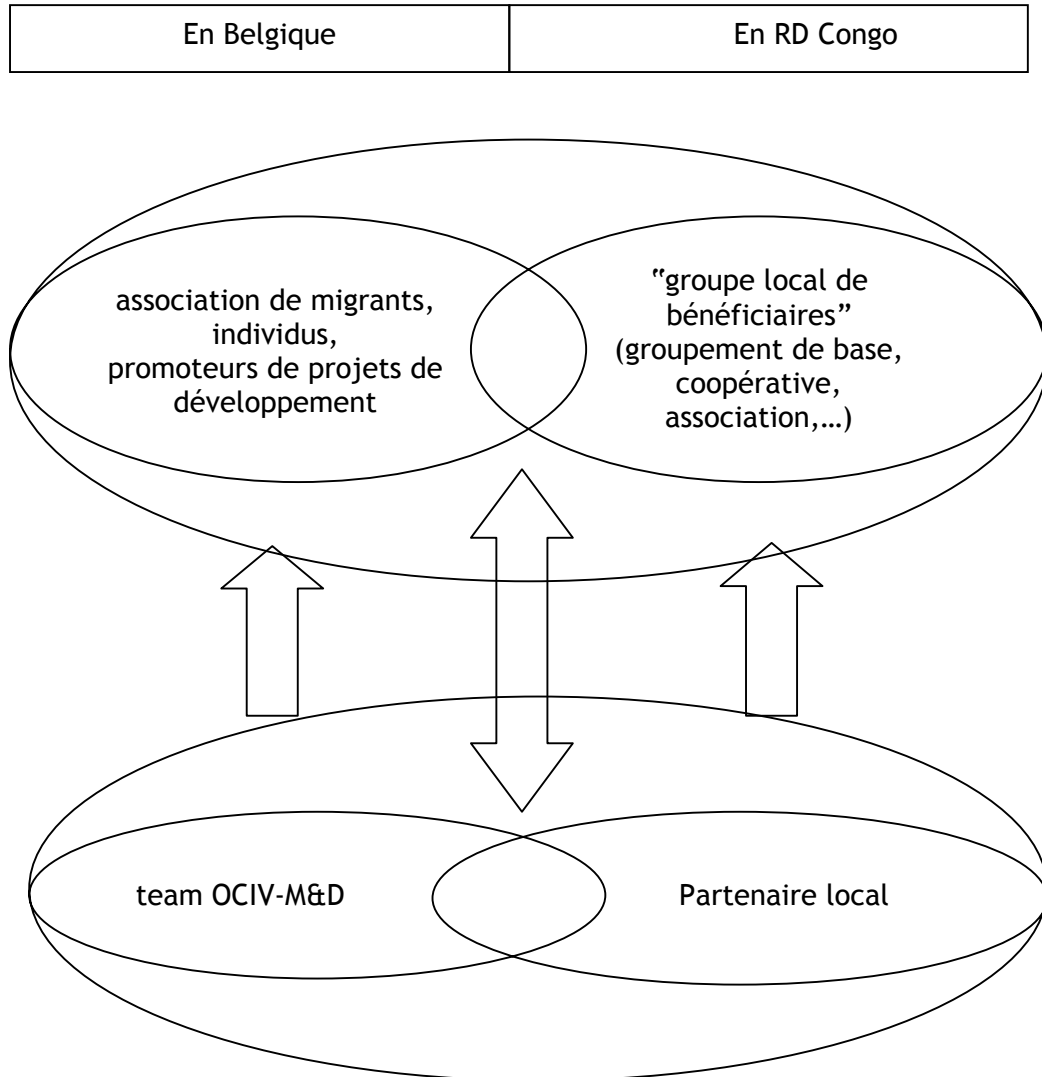
Les assises de l'atelier se sont déroulées à la commune de Gombe, Kinshasa, dans la salle de réunion de l'ONG dénommée « Programme Général de Formation et d'Echanges pour le Développement » (PREFED en sigle).



Trois groupes de participants ont été réunis (voir annexe pour les détails):

1. Les personnes appartenant à la diaspora congolaise en Belgique ;
2. Les personnes appartenant aux « Groupes Locaux de Bénéficiaires »
3. Les personnes appartenant aux ONG ou bailleurs intéressés ou impliqués dans le domaine de micro - projets et/ou l'agriculture et/ou migration & développement.

Cette composition s'explique par le schéma, adopté par le dispositif transnational Entreprendre-Cedita (Kinshasa) et OCIV-Migration et Développement (Bruxelles):





Le domaine Migration et Développement contient plusieurs domaines d'action :

- l'intégration socio-professionnelle des migrants dans le secteur des ONG de développement
- les aides d'urgence et actions de solidarité,
- les réseaux d'action politique,
- les échanges (inter)culturelles et
- le montage et l'exécution de micro-projets de développement avec un partenaire local.

Le dispositif dont il est question ici, vise essentiellement ce dernier volet, à savoir les micro-projets à caractère socio-économique, ainsi que la création d'activités génératrices de revenus pour la famille (investissement à distance - utilisation productive des transferts financiers).

Les acteurs impliqués dans le dispositif sont en nombre de quatre composants. Les initiateurs du projet sont le migrant, qui se trouve au Nord, et son équipe locale, actif au pays. Ils définissent les objectifs de leurs activités et les développent sur le terrain. La partie Nord de ce composant s'occupe de la promotion, la sensibilisation et la représentation de la partie du Sud.

Au niveau du dispositif de l'appui et de l'accompagnement, une équipe est également active dans les deux régions géographiques. Au Nord, l'équipe de OCIV M&D accompagne le promoteur dans ses activités au Nord, l'équipe d'Entreprendre-Cedita fait la même chose au Sud. Il est évident que ces deux équipes sont interdépendantes pour garantir la qualité et l'adéquation de leurs services d'accompagnement. Sur le contenu de ces services, le lecteur pourra trouver plus d'information dans la deuxième partie de ce rapport.

## **2. Objectifs de l'atelier**

Au cours de ces assises, les participants se sont penchés sur la question : « Quelles stratégies pour une implication effective des Congolais de l'étranger dans le développement de la R.D.Congo ? »

L'objectif visé était de contribuer à améliorer l'adéquation entre les compétences et la contribution potentielle de la diaspora ET les attentes de la population locale et les partenaires au développement vis-à-vis de cette diaspora.

## II. METHODOLOGIE DU TRAVAIL

Les organisateurs de l'Atelier ont misé sur une méthodologie de travail interactive, mettant un accent particulier sur la contribution de tous les participants.

Sous le pilotage de Monsieur Norbert YAMBA - YAMBA <sup>1</sup>, Modérateur de l'Atelier, les participants ont été répartis, dans un premier temps, en deux ateliers en fonction de leurs groupes d'appartenance, qui sont la diaspora ou les groupes locaux de bénéficiaires.

Ces deux groupes de travail ont reçu la mission de traiter respectivement deux thèmes ci-après :

1. Les compétences potentielles des Congolais de la diaspora et leurs attentes vis-à-vis des groupes locaux de bénéficiaires ;
2. Les compétences potentielles des groupes locaux de bénéficiaires et leurs attentes vis-à-vis de la diaspora.

Dans les ateliers, les participants, sous la conduite d'un modérateur assisté d'un rapporteur, discutaient et approfondissaient les questions posées par le modérateur principal et dégager les propositions de résolutions. Des échanges enrichissants ont été effectués et certains techniciens ont eu à partager avec les membres des groupes les données de terrain dont ils disposaient.

Enfin, après les travaux en Atelier, les participants se retrouvaient en plénière pour une mise en commun de leurs travaux et l'adoption des résolutions définitives.

Le secrétariat technique de l'Atelier participatif a été assuré par M. Odon NSUMBU KABU assisté de M. Dias DIANKUDI, tous deux d'ENTREPRENDRE-Cedita.

Il importe de signaler que les travaux dans les ateliers et en plénière étaient entrecoupés d'un lunch offert aux participants par les organisateurs et préparé par le restaurant La Montoise.

---

<sup>1</sup> Monsieur Norbert Yamba Yamba est le coordonnateur du CNEM - Centre National d'Education Mésologique à Kimbanseke.

### III. RAPPORT DU CONTENU DES ATELIERS

#### 1. Formulation des compétences et des attentes

##### A. Groupes locaux des bénéficiaires

###### a. Compétences

Le sous-groupe, constitué des groupes locaux de bénéficiaires, a dégagé les compétences et caractéristiques ci - après :

- La disponibilité et la motivation de gérer les projets qui contribuent au développement ;
- Compétences professionnelles (connaissance du terrain, du métier,...) et valeur ou probité morale;
- Un esprit d'initiative ou d'entrepreneuriat ;
- Un esprit de créativité.

###### b. Attentes

En ce qui concerne les attentes des groupes locaux de bénéficiaires vis - à - vis de la diaspora, il a été relevé entre autres les attentes suivantes :

- Contribution financière à la mise en oeuvre le projet. Ceci peut se faire aussi par l'envoi des équipements nécessaires ou le matériel pour travailler de façon efficace ;
- Contribuer à la valorisation, transformation et conservation des produits locaux. Par exemple aussi en nous informant sur les filières locales porteuses à l'exportation et sur les normes de qualités en vigueur;
- Transférer les compétences et l'information;
- Contribuer à notre formation;
- Avoir un esprit critique, basé sur les connaissances des réalités de terrain;
- S'organiser au niveau de la diaspora, pour éviter que les efforts évoluent de façon isolée sur le terrain. Se regrouper aussi dans le but de l'échange d'information;
- La volonté d'organiser et de regrouper les partenaires locaux autour d'une structure (p.e. ENTREPRENDRE - Cedita) pour faciliter les échanges ; un tel regroupement (aussi au niveau de la Diaspora) pourra constituer une garantie mutuelle (un garde-fou)
- Stimuler la création des activités génératrices de revenus afin de réduire la pauvreté.

##### B. Diaspora

###### a. Compétences

Le premier Atelier, composé des Congolais de la diaspora, a retenu comme compétences de la diaspora ce qui suit :

- La diaspora dispose de connaissances pointues et spécialisées : par exemple des diplômés en architecture, en planification sectorielle, etc. Ce n'est pas seulement dans les domaines théoriques, il y a aussi des ouvriers qualifiés;
- La diaspora avance également le rythme de travail et la rigueur du travail, telle qu'ils l'ont expérimenté en Europe;

- La culture d'entreprise, y compris l'attention à la rétribution ou la rémunération du travail presté;
- L'apport des retraités en expériences et en ressources, lorsqu'ils se réinstallent définitivement au pays;
- L'originalité dans l'approche du travail, qui pourra enrichir les échanges d'expériences.

La diaspora évalue la possibilité de voyager comme un atout incomparable qui devrait être accessible à plus de gens. Elle a tendance à abandonner la vision misérabiliste du pays et de chercher un discours positif. Elle constate qu'elle n'aide pas la famille en l'envoyant de l'argent et le rendant ainsi encore plus dépendant.

Le diaspora exprime aussi le désir quasi omniprésent du retour, mais l'absence de programmes structurels.

### **b. Attentes**

Comme attentes de la diaspora vis - à - vis des groupes locaux de bénéficiaires, il sied de mentionner notamment :

- La canalisation des transferts de fonds et des ressources via des canaux fiables et bon marché;
- L'investissement des montants transférés dans les activités productrices et/ou des entreprises rentables;
- L'investissement des fonds transférés dans une formation clairement identifiée et justifié avec la sécurité que l'objectif et le public soit atteint;
- Le « retour de l'ascenseur » : rémunération du capital investi, ou bien donc le retour de l'argent investi en RDC vers l'étranger (Europe);
- La clarification du rôle et de la contribution de la diaspora dans le projet (appropriation du projet);
- L'identification des besoins réels dans l'humanitaire ;
- La création d'un fonds de garantie pour les projets des migrants ;
- La gestion rigoureuse des ressources par les bénéficiaires ;
- L'information fiable sur les opportunités du pays;
- La vulgarisation des textes législatifs et réglementaires
- La facilitation administrative pour le travail.

## **2. Inventaire des convergences et divergences**

Après échanges et discussions en plénière, les participants ont confronté les deux listes énumérées ci - haut et en ont tiré les points de convergence et de divergence.

### **a. Convergences**

Comme convergences, il a été relevé :

- La valorisation, transformation, conservation des produits locaux ;
- Le regroupement des uns des autres ;
- La bonne canalisation des fonds ou ressources ;
- La gestion rigoureuse de ressources (compétences professionnelles et valeur morale) ;
- Le transfert des compétences ;
- La culture d'entreprise ;
- Le besoin en information ;

- Les moyens financiers ;
- La création des projets générateurs de revenus ;
- La volonté de développer le pays ;
- La facilitation administrative et vulgarisation des textes.

## **b. Divergences**

Les divergences suivantes ont été dégagées :

- Le transfert des fonds de la RDC vers l'étranger ;
- Le manque de connaissance des réalités du terrain ;
- La constitution d'un fonds de garantie ;
- Le manque de prise en compte de matériel et équipements nécessaires ;
- Le contenu de l'information suivant le besoin ;
- Le contenu des compétences ;
- L'esprit d'initiative, de créativité, culture de travail, originalité... ;
- L'identification des besoins réels dans l'humanitaire.

## **c. Liste harmonisée et selon les priorités des domaines de collaboration**

De tout ce qui précède, les participants ont défini et arrêté une liste harmonisée des convergences selon les priorités des domaines de collaboration. Curieusement, dans les convergences, il y a également des éléments de divergences. Pour qu'une convergence puisse donc jouer un rôle renforçant dans le partenariat entre diaspora et groupe local, il faudra maîtriser la divergence. Ce sera traité au point 3 (Conditions de réussite).

Les éléments les plus importants pour orienter les activités à développer par le partenariat 'diaspora - groupes locales' sont :

- 1) Gestion rigoureuse de ressources (compétences professionnelles et valeur morale, culture d'entreprise) ;
- 2) Bonne canalisation de fonds ou ressources transférées (mais divergence sur le transfert des fonds de la RDC vers l'étranger) ;
- 3) Transfert des compétences (mais divergence sur l'adéquation des compétences et la connaissance des réalités du terrain.) ;
- 4) Regroupement des uns des autres - mise en réseau au Nord et au Sud ;

Il existe une volonté commune de contribuer au développement du pays. Ceci devrait se faire, de préférence par la création d'activités génératrices de revenus. Le domaine dans lequel les partenaires préfèrent développer ces activités sont la valorisation des produits locaux par la transformation, la conservation et la commercialisation.

Ils constatent aussi qu'il y a un travail à faire, par les deux parties, chacun à son niveau, pour crédibiliser l'image de la RDC.

Les partenaires font un appel aux instances officielles de contribuer à la facilitation administrative et la vulgarisation des textes législatifs et réglementaires.

## **3. Conditions de réussite du partenariat**

Au regard de l'impérieuse nécessité d'améliorer l'adéquation entre les compétences et la contribution potentielle de la diaspora Congolaise et les attentes de la population locale et les partenaires au développement vis-à-vis de cette diaspora, les participants ont formulé

les conditions de réussite du partenariat entre la diaspora et les groupes locaux de bénéficiaires.

En effet, la collaboration doit s'orienter autour des convergences prioritaires, énumérés ci-dessus.

#### **a. Gestion rigoureuse de ressources**

La gestion rigoureuse signifie par exemple :

- La transparence dans l'utilisation des ressources ;
- La limitation des intervenants en fonction des profils nécessaires ;
- La ponctualité ;
- Le respect des règles établies par les deux parties ;
- L'institution des outils de gestion.

La notion de 'culture d'entreprise' et la formation en entrepreneuriat apparaît. Ce domaine semble réunir beaucoup d'éléments d'une gestion rigoureuse. Pour que les partenaires puisse garantir cette gestion rigoureuse, il faut d'abord que les projets soient élaborés poursuivant des objectifs précis. Pour les projets générateurs de revenu, un choix judicieux pour avoir une rentabilité financière certaine, ne peut se faire qu'après une étude de faisabilité approfondie. Il faut également que les partenaires soient motivés pour atteindre les objectifs. Bien sûr, ils doivent disposer des compétences professionnelles pour effectuer le travail, ou qu'ils peuvent se former afin d'en disposer. Les personnes impliquées dans la réalisation du projet doivent toutes bénéficier d'une rémunération pour leur travail.

Dans le partenariat, il faut donc, à des moments réguliers, négocier et définir clairement les objectifs et les actions à réaliser dans le respect du budget, ainsi que les tâches de chacun en fonction des compétences. Les partenaires doivent instaurer des mécanismes de contrôle et définir les règles et les procédures de travail. Ils devraient se mettre d'accord sur un calendrier précis et aussi sur l'élaboration et la transmission des rapports d'activités et des résultats. Il est souhaitable que ces éléments soient sanctionnés par un contrat écrit de collaboration. Même si un contrat écrit est quelque part vu comme une contrainte, il peut quand-même renforcer la qualité du travail. Il est donc important de convaincre les parties de l'utilité de ceci. La méthodologie bien connue dans le domaine de la coopération et le développement, à savoir « Gestion de Cycle de Projets », peut servir comme cadre de discussion et négociation.

Cette collaboration transnationale exige des contacts réguliers et permanents entre les partenaires. Les moyens doivent être connus et disponibles (téléphone portable s'il y a réseau, internet/e-mail,...).

Dernier élément est la conciliation de l'emploi du temps entre la famille et l'entreprise. Cette relation entre entreprise et famille, en temps, mais aussi en finances, a tout intérêt à être bien clarifié.

#### **b. Bonne canalisation des fonds ou ressources transférées**

Si on parle de 'canalisation', nous pouvons distinguer 3 rôles potentiels de ce canal :

1. mobiliser, encourager et effectuer les transferts de fonds
2. accompagner les bénéficiaires
3. assurer la bonne affectation des fonds transférés

1. Si la diaspora veut transférer des fonds, il faudra bien sûr que cela puisse se passer par un canal fiable, à coûts réduits et de proximité. Plusieurs initiatives privées répondent à ce besoin, mais leur position parfois monopoliste, ne garantit pas un transfert à prix réduit. Le système bancaire en RD Congo ne peut, jusqu'à présent, jouer qu'un rôle minime.

2. Pour assurer le deuxième rôle, les partenaires constatent l'utilité, voire la nécessité, d'une structure intermédiaire. Cette interface peut être une tierce personne (morale ou physique), une sorte d'arbitre entre le partenaire au nord et le groupe local de bénéficiaires au pays. Elle doit être acceptée par les deux parties concernées, qui doivent assurer chacune la participation active dans ce partenariat. Il est important de communiquer sur le bien fondé de cette tierce structure.

Cette structure intermédiaire sert donc essentiellement comme accompagnement des membres du partenariat. Elle doit être souple et légère, mais rigoureuse ! Il est donc évident que cette structure doit être de proximité. Elle peut assurer un accompagnement par les études, la formation et l'information, l'orientation et la mise en réseau. Cette structure peut avoir un droit de contrôle, mais seulement dans la mesure où la confiance est d'abord instaurée. La confiance n'exclut pas le contrôle, comme le contrôle peut contribuer au renforcement de la confiance.

Comme les moyens financiers sont impliqués, il importe d'abord d'assurer l'adéquation financière des projets et surtout la couverture financière suffisante des projets retenus. Il est important de noter que le rapportage financier ne sert pas uniquement comme instrument de contrôle et d'évaluation, mais aussi pour informer et convaincre les bailleurs de fonds ou les organismes de crédit. Il convient aussi d'éviter un double financement pour le même projet.

3. L'affectation des ressources a trait à la bonne orientation des projets vers les besoins réels et réciproques des partenaires. Il est important de prendre également en compte les priorités de développement, tel que définit par d'autres structures et institutions (inter)nationales.

Un débat sur le 'retour de l'ascenseur' se développe. La diaspora attend souvent un retour financier pour ces investissements. Localement, cette attente ne s'avère pas toujours réaliste, comme il s'agit souvent de micro-projets. Il dépend tout d'abord du volume du capital investi et la nature de l'activité. Bien sûr, dans le cadre de la continuation de l'activité, par exemple pour l'approvisionnement des matières premières de l'Europe, un transfert d'argent peut être garanti.

### c. Transfert des compétences

Les deux parties sont bien d'accord sur les opportunités qui existent dans ce domaine. Mais dans les divergences, nous avons constaté qu'il y a des compétences que la diaspora prétend pouvoir transférer, mais dont les groupes locaux prétendent disposer (esprit d'initiative, rigueur dans le travail, originalité,...).

En outre, ces compétences, qui se situent dans le domaine personnel, se transfèrent difficilement à distance. Seulement une collaboration réelle sur le terrain peut assurer ce transfert de façon complète. Le 'cyber-patron' est une réalité peu efficace.

Pour les autres compétences, plutôt d'ordre technique (technologies, informations,...), elles sont plus faciles à transférer, par exemple en organisant une séance 'chat'.

Il convient également de définir d'abord les déficiences dans la réalisation d'un projet. Ces déficiences peuvent être d'ordre relationnel, d'ordre organisationnel ou d'ordre cognitif ou technique. Après avoir constaté cette carence de compétence, on peut mieux identifier le besoin local en formation. En fonction de ce constat, les partenaires doivent assurer l'acquisition des compétences.

Les partenaires expriment leur souci sur l'adéquation des compétences. Il convient à la diaspora de bien se rendre compte des réalités du terrain et d'écouter aussi les innovations apportées par les groupes locaux.

#### **d. Regroupement des uns des autres, ou la mise en réseau**

Ce domaine de collaboration semble un peu trivial. Tout séminaire se termine par le constat que le manque d'échange d'information et le développement des contacts doit être mieux organisé.

Pourtant, ce constat était exprimé des deux côtés. La volonté de se rencontrer et s'échanger l'information et les expériences dans la collaboration entre la diaspora et les groupes locaux, se situe au Nord et au Sud.

Un réseau peut - être décrit comme :

- un instrument important pour la coopération ;
- un outil pour la mobilisation des ressources et la propagation de l'information ;
- une structure d'activités ;
- une voie pour partager l'expérience et la connaissance ;
- une plate-forme pour l'échange d'information et la circulation fluide de l'information;
- une poussée pour des mouvements sociaux (organisation personnelle, entraide,...)

Le réseau serait vide de tout sens s'il pouvait se considérer à lui-même comme une entité ne tenant pas compte d'autres organismes, institutions et personnes- ressources qui le composent.

A toute conception et concrétisation d'un réseau, il faudra tracer ses objectifs, définir ses activités et déterminer les destinataires de ses services. Il définit ensuite son rayon d'action soit à l'échelle locale, régionale, nationale ou internationale.

Pour une meilleure structure du réseau, le principe d'égalité est prôné partout. C'est-à-dire qu'il n'y a pas de grands ni de petits partenaires. Ils sont tous considérés au même pied d'égalité.

Les problèmes que connaissent les réseaux d'une façon générale proviennent du fait que les uns veulent seulement recevoir et ne rien donner. Le principe fondamental du donner et du recevoir doit être clarifié dès le départ. S'il est établi qu'il faut seulement donner et ne rien recevoir cela entraîne une faiblesse dans le réseau, laquelle faiblesse pourra occasionner la mort du "réseau". Il appartient dès lors aux partenaires de signaler ce qui ne va pas pour une amélioration éventuelle. Par ailleurs, nous devons être assez réalistes et comprendre qu'il y a toujours des membres ou partenaires du réseau qui sont plus actifs ou ont plus de moyens financiers que les autres. Ceci ne doit pas être un facteur de frustration pour les uns ni une occasion permettant aux détenteurs de ces possibilités de dominer les autres.

Enfin, il est recommandé que pour une meilleure vie d'un réseau qui veut progresser, il faudrait :

- une organisation claire ;



- une structure qui n'est pas dominée par un seul membre ou partenaire ;
- un centre de coordination pour le bon fonctionnement de ses activités ;
- un système pragmatique de travail basé sur un programme d'activités;
- des ressources sûres sont des atouts de la durabilité du réseau;
- une capitalisation des expériences tant positives que négatives.

On voudrait aussi que ce réseau ne se limite non seulement entre bénéficiaires et structure d'accompagnement, mais s'élargi aux bailleurs, fournisseurs, membres du même secteur, clients, institutions etc. Pour le réseau transnational Migration & Développement Belgique - RD Congo, les différents stakeholders pourraient être entre autres :

- les ONG actives au Nord et au Sud, dans le domaine Migration et Développement;
- les structures locales d'appui;
- les autres acteurs du monde entrepreneurial à l'instar du CADICEC, COPEMECO, FEC,...;
- les autres acteurs du monde de développement à l'instar du CNOGD, FOLECO,...;
- les promoteurs(trices) ayant bénéficié et/ou bénéficient des acquis du dit programme;
- les promoteurs locaux;
- le Pouvoir public congolais par le biais du ministère PME.

Les liens qui existent entre les partenaires doivent avoir un impact réel sur les activités du réseau. Un atout très pratique de ce réseau doit être aussi la création des relations personnelles utiles, c.à.d. d'une utilité directe pour l'activité des membres (par exemple établir un lien avec un client ou fournisseur, également membre du réseau). Il faudra donc une banque de données sur les activités des membres, ainsi que leurs coordonnées (téléphone, e-mail,...). A moyen terme, cela pourra permettre aux membres de dépasser le niveau familial de l'activité et de travailler en coopérative.

Le réseau se vaudra un syndicat pour la défense des intérêts des promoteurs vis-à-vis des tiers d'une part et de l'autorité d'autre part. Les promoteurs constituent une partie de la classe moyenne à Kinshasa qui mérite plus d'attention.

## IV. RECOMMANDATIONS

Tous les participants à l'atelier participatif se sont accordés sur l'impératif d'améliorer l'adéquation entre les compétences et la contribution potentielle de la diaspora congolaise et les attentes de la population locale et les partenaires au développement vis - à - vis de cette diaspora.

Pour y arriver, d'importantes recommandations ont été formulées à l'endroit du Gouvernement, de la diaspora, des groupes locaux de bénéficiaires et du monde associatif.

### Au gouvernement

Les participants ont fait les recommandations suivantes :

- Vulgariser les textes législatifs et réglementaires ;
- Assurer des facilitations administratives ;
- Faciliter les transferts par la mise sur pied de structures financières fiables et à coûts réduits.

Les conclusions de la conférence organisée par la Banque Mondiale et le DFID, Department For International Development, (agence de coopération britannique)<sup>2</sup> énumèrent ce que les gouvernements et les bailleurs de fonds peuvent faire pour intensifier l'impact des transferts au bénéfice des pauvres.

1. Réduire les coûts de transfert en accentuant la transparence et la concurrence. Une concurrence accrue et l'introduction de nouvelles technologies diminuent les coûts et permettent des transferts plus rapides et fiables;
2. Introduire une réglementation appropriée, des niveaux adéquats de régulation et modifier les lois existantes (par exemple, octroyer des licences de façon relativement souple, faciliter aux migrants l'ouverture de comptes bancaires et l'usage des services de transfert );
3. Améliorer la qualité des données sur les marchés et les clients afin d'encourager le secteur privé à s'étendre vers les segments pauvres mais viables du marché et à concevoir des produits répondant aux besoins tant des clients à faibles revenus que de ceux qui représentent la masse la plus importante;
4. Étendre les services aux zones rurales ( perspectives de renforcement des services bancaires auprès de ceux qui n'étaient pas desservis);
5. Traiter les transferts comme un service financier, et non comme un simple problème lié à la migration.

### **A la diaspora**

Il a été notamment recommandé de:

- Mieux identifier les besoins locaux et évaluer les compétences présentes localement ;
- Assurer la rétribution du travail en fonction des compétences ;
- De commun accord avec les groupes locaux de bénéficiaires, négocier, définir et respecter les objectifs, les procédures, les actions, le budget, etc.

### **Aux groupes locaux de bénéficiaires**

Il a été retenu les recommandations ci - après :

- Présenter des projets détaillés et réalistes basés sur une étude de faisabilité ;
- Assurer la transparence dans l'utilisation et l'affectation des fonds ;
- Accepter le contrôle (externe) comme un renforcement de la confiance ;
- De commun accord avec la diaspora, négocier, définir et respecter les objectifs, les procédures, les actions, le budget, etc.

### **Au monde associatif/ONG**

Les participants ont adressé les recommandations ci - dessous :

- Assurer des structures d'accompagnement intermédiaires acceptées par les parties concernées ;
- Tenir compte des priorités de développement local ;
- Renforcer la mise en réseau des parties concernées.

---

<sup>2</sup> DFID, The WORLD BANK (9-10/10/2004), *International Conference on migrant remittances: Development impact, opportunities for the financial sector and future prospects*. London.

# Colloque à l'occasion de la Journée Internationale du Migrant - 18.12.2004

Le dispositif transnational de ENTREPRENDRE - Cedita (Kinshasa) et de OCIV - Migration & Développement (Bruxelles) a organisé le samedi 18 décembre 2004, dans le cadre de la commémoration de la Journée Internationale du Migrant, un colloque intitulé :

**« Identification et Valorisation des compétences de la diaspora congolaise  
en faveur du développement local »**

La Salle Polyvalente de l'Alliance Belgo-Congolaise (A.B.C. en sigle) a servi de cadre à ce Colloque.

Plusieurs personnalités de marque ont rehaussé de leur présence à cette manifestation. L'on citera notamment les Représentants du Ministre congolais du Développement Rural et celui de la Solidarité et Affaires Humanitaires, le Représentant de l'Union Européenne en République Démocratique du Congo, le Représentant de la DGCD, etc.

Le colloque a été présidé par monsieur Michel DIGELUKA de l'o.n.g. ATL.

## **1. Objectif et contenu du colloque**

Comme l'indique l'intitulé du colloque, l'objectif majeur poursuivi au cours de ce colloque était la valorisation des compétences de la diaspora congolaise en faveur du développement local.



## Contenu du colloque

Après le mot de bienvenue à tous les participants, le président de la séance a passé la parole à Monsieur André MAYENGO FUAWANZOLELA, Coordonnateur de ENTREPRENDRE - Cedita. Il a souligné que la R.D.Congo a besoin de la contribution de tout un chacun pour sa reconstruction dynamique. Aussi a-t-il encouragé vivement les efforts consentis par les migrants pour le développement des projets créateurs d'emplois et leur visibilité au travers d'actions sociales menées auprès de familles respectives.

Après cette brève introduction, les intervenants ont présenté leur contribution. Ci-dessous, vous trouvez le contenu de ces contributions.

## 2. Présentation de quelques résultats et recherches concernant les initiatives dans le domaine de Migration et Développement et la Valorisation des transferts financiers de la diaspora.

par Anton Van Assche, Coordonnateur OCIV-Migration et Développement en collaboration avec Nadine Muteta, Consultante OCIV-M&D à Bruxelles

### A. Etudes et colloques

Une liste non-exhaustive des études dans le domaine de Migration, Transferts financiers et Développement qui sont à la base des idées importantes de cette contribution, est donnée. Cette liste contient:

- De BRUYN T. , WETS J., (19-20/11/2004) *Remittances as a development tool: what governments of remittance sending countries can do*. Draft summary, NOVIB International Expert Meeting, Bridging the gap. Noordwijk, The Netherlands.
- GRET, CFSI, FINANSOL, FORIM (2003), *Migration et phénomènes migratoires: flux financiers, mobilisation de l'épargne et investissement local*.
- House of Commons, International Development Committee, (29/06/ 2004). *Migration & Development: How to make migration work for poverty reduction*. London
- IOM, *World Migration (2003), Challenges and responses for people on the move*. World Migration Report Series Vol.2, Geneva.
- OROZCO M. (09/10/2004), *Worker remittances, transnationalism and development*. Paper presented at the Latin American Studies Association.
- PEARCE D., STANTON D., WIMALADHARMA J. (2004). *Les transferts des migrants :Un nouveau financement pour le développement ?* dans *Epargne Sans Frontière*, pp 29.
- RATHA D. (2003), "Workers' remittances: an important and stable source of external development finance", in *Global Development Finance*, World Bank, Washington DC.
- Recommandations du sénat belge sur 'Migration et développement' - 22 juin 2004
- SOENEN H., BERLAGE L., LEMAN J., (2004). *Money in motion. A qualitative study of transfers of Ecuadorian and Congolese migrants*. A report under the Policy Research Program, coordinated by the Flemish interuniversity council, and financed by the Belgian Department of International Cooperation.

En 2003-2004, plusieurs colloques ont été organisés en Europe. Il s'agit e.a. de :

- DFID, The WORLD BANK (9-10/10/2003), International Conference on migrant remittances: Development impact, opportunities for the financial sector and future prospects. London;
- Journée de Dialogue Afrique et Mondialisation - Le rôle des diaspora dans le développement de l'Afrique Subsaharienne - 09.05.2004 - Banque Mondiale;

- Conference "Bridging the gap: The role of migrants and their remittances in development", (19-20/11/2004), Novib International Expert Meeting, Noordwijk, The Netherlands;
- International Conference on return migration and development, Netherlands Migration Institute, Rotterdam. (22-23/11/2004), avec intervention remarquable de WICKRAMASEKARA P. "Gains from international migration: Promoting circular migration."

## **B. Transferts vers la RD Congo à partir de la Belgique**

Comme nous l'avons déjà souligné, les flux de transferts financiers des migrants vers leurs pays d'origine ne cessent d'accroître. «*L'aide publique au développement en direction des pays les moins développés est en diminution constante, s'élevant à 12.1 milliards de dollars en 1999 contre 16.6 milliards de dollars en 1995*»<sup>3</sup>, «*les transferts des migrants sont désormais en seconde place, seulement devancés par les investissements directs étrangers, en tant que flux de capitaux en direction des pays en développement, et ces transferts dépassent largement l'Aide publique au développement* »<sup>4</sup>.

Les seuls chiffres officiels que nous avons sont ceux du réseau bancaire (Banque Nationale, 2003), ce qui n'est d'ailleurs pas le canal le plus fréquemment utilisé par les immigrées congolaises.

En novembre 2003, le VLIR (Vlaamse Interuniversitaire Raad) a fait réaliser une étude sur les transferts monétaires des Congolais en Belgique vers leur pays. Bien que le document n'ait pas encore été publié de façon officiel, il en ressort que les filières traditionnelles (banque, poste,...) sont de moins en moins utilisées comme canaux de transferts. Et une des raisons, en ce qui concerne les banques, est le manque de transparence sur les frais de transfert, aussi bien ici qu'au Congo<sup>5</sup>.

Mis à part l'envoi d'argent liquide, il existe aussi une grande filière pour exporter la marchandise et autres biens matériels. Il peut s'avérer intéressant d'étudier les chiffres d'affaires réalisés par les migrants congolais dans les compagnies maritimes de la Belgique vers leur pays d'origine.

Nous avons essayé de rédiger un tableau, basé sur des contacts individuels et des calculs approximatifs. Ce tableau n'a pas de valeur scientifique et ne peut donner qu'une indication.

---

<sup>3</sup> RATHA D. (2003), "Workers' remittances: an important and stable source of external development finance", in *Global Development Finance*, World Bank, Washington DC.

<sup>4</sup> PEARCE D., STANTON D., WIMALADHARMA J. (2004). *Les transferts des migrants : Un nouveau financement pour le développement ?* dans *Epargne Sans Frontière*, pp 29.

<sup>5</sup> *Money In Motion. A qualitative study of transfer practises of Ecuadorian and Congolese Migrants.*; VLIR, Soenen H. e.a., nov.2003, version non définitive

Canal de transfert	remarques	Transferts financiers en euro
<b>Le réseau bancaire</b>		
Banque Nationale de Belgique	balance des comptes 2003	256.000
<b>Les sociétés de transferts</b>		
Western Union	estimation brute des transferts effectués à partir de la Belgique vers le RD Congo en 2003 <sup>6</sup>	6.800.000
MoneyGram		
MoneyTrans		
<b>Les transferts en nature</b>	Il s'agit des envoies de voitures, de container etc. (hors le circuit professionnel - commerciale) <sup>7</sup>	37.500.000
<b>Les mandats postaux</b>	bien que c'est le canal le moins cher, la Poste ne fonctionne pas optimale au Congo	± 0
<b>Les transferts informels</b>	estimation brute pour les visites familiales à part de ça il y a aussi un bon nombre de maisons d'exportation <sup>8</sup>	26.000.000
<b>Les initiatives privées</b>	ils existent, mais nous ne sommes pas au courant des systèmes comme "banque d'amis" ou autres	??
<b>TOTAL</b>		<b>70.556.000 €</b>

Pour comparaison, le montant que la DGCD, la coopération Belge, a mis à disposition de la RDC en 2003, était de 42.821.506 €.

### C. Utilisation des transferts

Les conditions de valorisation sont étroitement liées à l'origine et à l'itinéraire de la migration. Néanmoins, il y a quelques enseignements transversaux liés à un phénomène commun et spécifique d'une épargne constituée dans le pays d'accueil et dépensée dans le pays d'origine<sup>9</sup> :

- L'épargne est entamée par des dépenses urgentes dans le pays d'origine ;
- Pour les transferts, les systèmes parallèles ont bien des attraits ;
- Epargner ici ne garantit pas l'accès au crédit là-bas ;
- De la difficulté de financer une infrastructure par tranches ;
- Les aléas de l'investissement à distance.

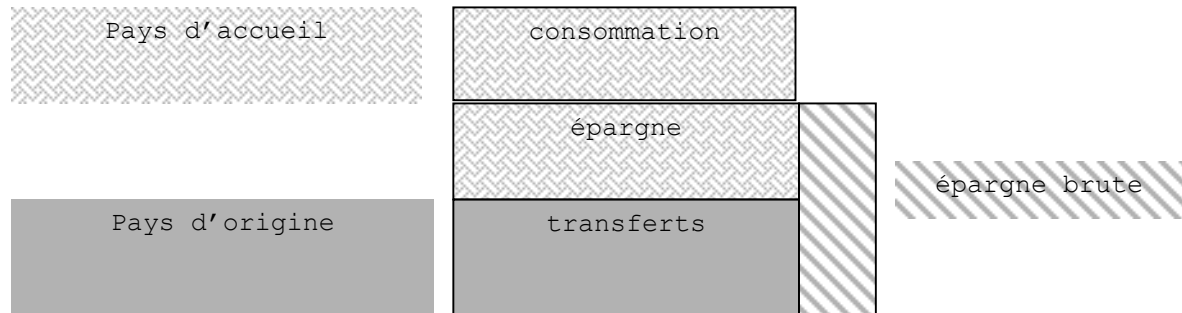
<sup>6</sup> basé sur une information obtenue par téléphone, le 26/3/04, de la part de une des sociétés de transferts

<sup>7</sup> basé sur une information d'une compagnie d'expédition - le responsable estime qu'environ 5000 voitures (voitures personnelles, minibus et camions) ont été transportées. Les voitures coûtent entre 1000 euro et 5000 € (occasion), le transport entre 1000 -2500 euro, le dédouanement entre 1500 € et 4000 €. Nous calculons 50 % au prix le plus bas, 50 % au prix le plus haut.

<sup>8</sup> cinq vols par semaine effectués par SN Brussels - la moitié des passagers (200) prend de l'argent/matériel pour la famille pour une valeur de 500 €

<sup>9</sup> GRET, CFSI, FINANSOL, FORIM (2003), *Migration et phénomènes migratoires: flux financiers, mobilisation de l'épargne et investissement local.*

Le revenu a deux emplois possibles :



- 1) La consommation dans le pays d'accueil ;
- 2) L'épargne brute. Elle est composée de :
  - L'épargne dans le pays d'accueil (destinée au remboursement de dettes, cotisations dans une association de migrants, investissement, compte d'épargne, ...) ;
  - Les transferts vers le pays d'origine.

La proportion du revenu qui est transférée est variable. Il semble par exemple qu'en moyenne, la diaspora consacre une proportion plus petite de son revenu aux transferts financiers que les travailleurs migrants.

Il semble également que les transferts soient plus importants dans certaines situations telles que :

- lorsque le motif de la migration est économique plutôt que politique ou social ;
- lorsque le migrant a un statut temporaire dans le pays d'accueil ;
- lorsque le migrant est encore jeune mais déjà marié et que sa famille est restée dans son pays d'origine.

Selon l'étude de De Bruyn et Wets<sup>10</sup>, le volume et l'utilisation des transferts financiers sont influencés par 6 facteurs :

- Les caractéristiques socio-démographiques du migrant ;
- Le statut socio-économique du migrant dans son pays d'origine et dans le pays d'accueil ;
- Le nombre de membres de la famille vivant dans le pays d'origine, le type de lien de parenté qui existe avec eux, et le niveau de revenu des membres de la famille ;
- Les facteurs économiques dans le pays d'origine ( par exemple des spéculations à la baisse de la monnaie du pays d'origine incitent les migrants à suspendre leurs transferts dans l'attente d'une dévaluation ; la perception d'opportunités d'investissements rentables dans le pays d'origine incite à accroître les transferts) ;
- L'objectif et la durée de la migration ;
- Les initiatives prises dans le pays d'origine et le pays de destination, focalisées sur les méthodes de transfert et d'utilisation des transferts financiers.

En ce qui concerne l'utilisation des transferts, elle s'étend à des pratiques qui impliquent l'investissement ou la dépense<sup>11</sup> :

<sup>10</sup> De BRUYN T. , WETS J., (19-20/11/2004) *Remittances as a development tool: what governments of remittance sending countries can do*. Draft summary, NOVIB International Expert Meeting, Bridging the gap. Noordwijk, The Netherlands.

<sup>11</sup> OROZCO M. (09/10/2004), *Worker remittances, transnationalism and development*. Paper presented at the Latin American Studies Association.



1. Demande de services dans des secteurs tels que la télécommunication, les voyages - le tourisme, les biens de consommation du pays d'origine dits « biens nostalgiques » ;  
*Manuel OROZCO, dans son article « Worker remittances, transnationalism and development »<sup>12</sup>, analyse l'impact de différentes pratiques et nomme les types de migration transnationale les 5 T : Transferts; Transport; Tourisme; Télécommunication ; Trade .*

L'auteur a fait une analyse basée sur l'Amérique Centrale, à propos de ces 5 T qui sont devenus des déterminantes clés de l'engagement transnational.

Les Transferts financiers des migrants sont des éléments clés du transnationalisme.

En ce qui concerne le « Transport », une source clé de communication entre les migrants et leurs familles est l'utilisation du transport aérien, il en résulte un trafic aérien plus important entre les pays d'origine des migrants et leurs pays de destination.

Au niveau du « Tourisme », il apparaît que les migrants qui sont en visite dans leur pays d'origine sont également des touristes qui dépensent considérablement dans des divertissements en famille. Ils voyagent à l'occasion des fêtes traditionnelles telles que Noël, Pâques mais aussi pour des cérémonies familiales.

En ce qui concerne la « Télécommunication », elle a été stimulée par l'interconnexion entre les communautés vivant à l'étranger et leurs pays d'origine. La demande et le volume d'appels des pays d'accueil vers les pays d'origine des migrants a augmenté, alors que les liens se sont renforcés, créant ainsi de nouvelles opportunités pour l'expansion des affaires et l'investissement dans la téléphonie mobile, internet. Les appels téléphoniques pourraient être responsables des revenus les plus importants générés dans les télécommunications internationales à longue distance. Ils représentent un des contacts principaux dans les contacts familiaux transnationaux.

Le « Trade » est une autre caractéristique importante de la migration contemporaine. Les migrants représentent des nouvelles opportunités attractives pour les exportations de leurs pays d'origine, ils continuent généralement à consommer les biens de leurs pays d'origine. L'achat de ces biens dits « nostalgiques » est une manière de maintenir leurs traditions culturelles. Il apparaît aussi une nouvelle forme d'investissement où les migrants eux-même investissent dans leurs pays d'origine, dans la fabrication de ces biens « nostalgiques » qui sont vendus dans leurs pays d'accueil.

2. Investissement en capital (propriétés, et autres).

Il est fréquent que le migrant tente de créer sa propre affaire dans son pays d'origine, seul, en famille, ou avec des partenaires locaux. Il cherche aussi des partenaires dans son pays de résidence pour créer ou reprendre une affaire.

3. Dons aux organisations philanthropiques (aux bénéficiaires de la communauté restée dans le pays d'origine), « diaspora philanthropy ».

Les migrants de la même communauté d'origine ou du même pays d'origine se regroupent souvent en associations pour maintenir des liens. Ces liens peuvent être sociaux, culturels, politiques, religieux ou économiques.

Les transferts peuvent être utilisés pour des objectifs sociaux, économiques, collectifs ou une combinaison de ces facteurs :

- Affectation sociale : non productives et créatrices de richesse au sens économique (investissements indirects économiquement productifs tels que consommation, y compris vêtements, remboursement de dettes, migration des autres membres de la famille ; Education ; Soins de santé ; Achat de terres ; Construction). Elle a des impacts en terme de réduction de la pauvreté, d'aménagement du territoire, d'accès aux services de base ou de soutien à la demande ;

---

<sup>12</sup> OROZCO M. (09/10/2004), *Worker remittances, transnationalism and development*. Paper presented at the Latin American Studies Association.

- Affectation économique : création d'activités économiques, quelle que soit la taille, investissements dans la construction ou la réhabilitation d'un logement, création d'entreprises, équipements agricoles,... ;
- Combinaison des facteurs. L'exemple suivant illustre bien la combinaison des facteurs : Suite au décès d'un proche parent dans le pays d'origine, il est souhaitable que le migrant voyage pour assister à l'enterrement. La motivation principale de ce voyage est d'ordre social mais elle a diverses implications économiques. Le cercueil est fabriqué par un menuisier local, le tailleur reçoit des commandes car souvent, les proches parents du défunt mettent la même tenue.

## **D. Transferts et développement**

### **1. «Coopération au développement» et «Transferts»: objectifs différents**

Les objectifs de « Transferts » sont plus larges, et par conséquent ont un impact différent et plus large que les objectifs de la « Coopération ».

Le cadre de référence actuelle des Nations Unies pour le développement a établi les Millennium Development Goals (MDG). Il s'agit des objectifs de développement à atteindre à l'horizon 2015. Ces objectifs sont les suivants :

- Eradication de l'extrême pauvreté et de la famine ;
- Education primaire au niveau universel ;
- Promouvoir l'égalité des sexes et le renforcement du rôle des femmes ;
- Réduire la mortalité infantile ;
- Améliorer la santé des mères ;
- Combattre le VIH/SIDA, la malaria et d'autres maladies ;
- Assurer un environnement soutenable ;
- Développer un partenariat global pour le développement.

Les migrants effectuent des transferts financiers vers leurs pays d'origine pour divers motifs :

- Augmenter le bien-être de la famille ou des relations en leur octroyant un revenu complémentaire ;
- « Rembourser » les dépenses consenties par la famille pour financer la migration du migrant ;
- Assurer la survie des parents avancés en âge, c'est une sorte de système de sécurité sociale ;
- Répondre aux pressions familiales car souvent, les attentes par rapport aux migrants sont élevées ;
- Préparer le retour au pays d'origine ;
- Avoir une source de revenu complémentaire en investissant ses transferts dans une activité productive dans le pays d'origine ;
- Par intérêt : Le migrant veut maintenir des bons rapports avec sa famille afin de bénéficier de toutes opportunités qui peuvent se présenter, notamment avoir part à l'héritage.

Lorsque nous considérons les différents impacts des transferts financiers sur le développement, notamment lorsque les « 5T » sont pris en considération, il apparaît clairement que leurs impacts dépassent le cadre du MDG.

## 2. Impact des transferts financiers sur le développement

### a. Répercussions positives

Les transferts financiers des migrants sont des éléments cruciaux du transnationalisme et leur impact est souvent influencé par le contexte dans lequel se trouve le pays d'où sont envoyés les transferts et le pays qui reçoit les transferts.

Les répercussions positives possibles des transferts financiers sont les suivantes :

- Source de devises non négligeable pour les pays de destination (d'accueil) ;
- Forme d'assurance face aux incertitudes et à la précarité des populations résidant dans les pays d'origine, dès lors ces transferts permettent un meilleur niveau de vie ;
- Accroissement de la consommation qui stimule l'économie locale ;
- Ces transferts sont des ressources plus stables que l'aide publique au développement et l'investissement direct étranger, ils exercent donc un effet stabilisateur lors des récessions économiques ;
- Ces transferts sont anticycliques, ils se substituent en quelque sorte au crédit et autres modes de financement, souvent inaccessibles et ils sont une source d'épargne et d'investissement, de développement de l'infrastructure sociale, d'amélioration de la distribution du revenu.
- Dans le contexte de la globalisation, des réseaux transnationaux ont émergé de plusieurs facteurs. Ces réseaux basés sur les relations entre ménages contribuent à l'intégration des pays dans une économie mondiale. Par exemple, la mobilisation de l'épargne et de l'investissement des migrants pour des domaines traditionnellement négligés par les secteurs publics et privés, particulièrement en zones rurales stimule la croissance économique.

### b. Répercussions négatives

Il est important de noter que les transferts financiers peuvent entraîner des impacts négatifs. C'est notamment le cas lorsque les transferts se font en majorité vers des ménages qui vivent en zone urbaine. L'effet de redistribution n'est pas assuré car c'est généralement dans les zones rurales que vivent les plus pauvres. Dans ce cas, l'effet positif sur la lutte contre la pauvreté est très limité, par contre il y a un accroissement des inégalités économiques. Un effet inflationniste peut également avoir lieu suite à une forte demande de consommation face à une production locale inchangée. Cet effet accentue les inégalités.

## 3. Renforcement de l'impact sur le développement

### a. Obstacles

De Bruyn et Wets<sup>13</sup> soulignent qu'il y a certains obstacles qui peuvent limiter ou anéantir l'impact positif des transferts financiers. Ces obstacles sont liés à différents éléments.

- Obstacles liés à l'environnement :
  - Un cadre institutionnel non propice aux transferts financiers ;
  - L'impact macro-économique des transferts financiers limité ;
  - Méthodes de transfert non efficaces ;

---

<sup>13</sup> DE BRUYN T., WETS J. (19-20/11/2004), *Remittances as a development tool: what governments of remittance sending countries can do*. Draft summary, NOVIB International Expert Meeting, Bridging the gap. Noordwijk, The Netherlands.

- Des distorsions dans l'utilisation des transferts financiers pour des objectifs sociaux ;
- Des entraves (difficultés) pour affecter les transferts financiers à l'investissement économiques ;
- Des difficultés dans l'utilisation des transferts financiers collectifs pour des projets communautaires.

- Obstacles liés aux bénéficiaires des transferts :

- Une prédominance chez les utilisateurs des transferts financiers d'une logique de consommation plutôt que d'accumulation (buts non productifs) ;
- Un désintérêt par rapport aux activités productives locales et un effet désincitatif sur la recherche d'autres sources de revenus économiques.

Il apparaît clairement que plusieurs acteurs, tant des pays d'origine des migrants que de leurs pays d'accueil doivent s'impliquer dans le processus et la dynamique des transferts financiers.

## **b. Les acteurs**

Les acteurs potentiels qui peuvent renforcer l'impact des transferts sur le développement sont les gouvernements des pays d'origine et d'accueil des migrants, la diaspora, les groupes locaux des bénéficiaires, les bailleurs de fonds, les ONG et les institutions internationales (UE, BM,...). Le rôle de ces derniers acteurs ne sera pas développé ici.

- Rôle des gouvernements

Ce rôle a été déjà défini et décrit dans les recommandations de l'atelier participatif (voir partie 1 de ce document). Le lecteur trouvera aussi des éléments dans le rapport de la deuxième présentation, ci-dessous.

- Rôle de la diaspora

Comme nous l'avons déjà souligné, outre les transferts financiers des migrants qui peuvent avoir un impact positif conséquent sur le développement du pays d'origine des migrants, la migration crée également des nouvelles opportunités d'exportation pour le pays d'origine. Il y a des transferts de compétences et de technologie. Et la migration permet l'accroissement des liens avec les institutions internationales et l'accès aux réseaux internationaux. Il est donc de plus en plus évident que le phénomène bien connu de «brain drain» peut être atténué et donné lieu à un «brain gain». Le défi réside dans l'utilisation pertinente du potentiel des migrants comme acteurs de développement, cela nécessite l'élaboration des politiques et programmes qui mobilisent les migrants et créent les conditions nécessaires qui leur permettent une participation efficace et permanente dans leurs pays d'origine.

Un élément important à souligner est que la migration n'aboutit pas toujours à la formation d'une diaspora (communauté établie dans le pays d'accueil à long-terme). La diaspora a bien sûr aussi une responsabilité d'élaborer des projets de développement, en collaboration avec les groupes locaux de bénéficiaires, qui sont adéquats, durables et crédibles !

## **4. Initiatives/moyens d'accompagnement afin de renforcer l'impact positif des transferts sur le développement**

Il est capital d'accroître l'échange et la circulation de l'information pour pallier l'asymétrie d'information existant entre les différentes parties impliquées dans les

transferts. Helke Soenen<sup>14</sup> parle des problèmes des « in-betweenness ». Le migrant qui effectue les transferts sait difficilement prendre la bonne décision parce qu'il n'est pas sûr de la qualité des informations qu'il reçoit. En effet, il arrive fréquemment que les bénéficiaires des transferts donnent des informations incorrectes au migrant afin de tirer un maximum de profit personnel des transferts effectués. Cela est accentué par la distance qui permet difficilement au migrant d'intervenir dans les décisions d'allocation des transferts qu'il effectue. Il y a aussi le fait que souvent les transferts soient perçus comme des « remboursements » et donc, les bénéficiaires estiment qu'ils ont le droit d'en faire ce qu'ils veulent.

Des initiatives/moyens d'accompagnement afin de renforcer l'impact positif des transferts sur le développement sont e.a.:

- Une bonne alternative pour contrer le problème d'asymétrie d'information est d'introduire des intermédiaires. Le rôle de l'intermédiaire serait alors de vérifier la pertinence des informations transmises au migrant, de conseiller le migrant dans le choix des investissements à entreprendre (l'utilisation des transferts effectués) car les intermédiaires connaissent le potentiel local. L'intermédiaire doit aussi faire un suivi des projets entamés et accompagner les bénéficiaires dans l'affectation des transferts reçus. Le recours à des intermédiaires tels que p.e. l'ENTREPRENDRE-Cedita est donc tout à fait recommandé.
- La migration circulaire permet aux migrants de se déplacer librement entre son pays d'origine et son pays d'accueil, ce qui lui permet de mieux contribuer au développement de son pays d'origine.
- Le renforcement des capacités, au travers de la formation.

Un point important à souligner est que le focus, uniquement sur les transferts financiers, ne suffisent pas pour qu'il y ait un impact sur le développement. Il faut considérer les transferts financiers ainsi que les différentes pratiques qui sont engendrées par les transferts financiers, c'est à dire les 5T, afin d'obtenir leur impact sur le développement.

---

<sup>14</sup> SOENEN H., BERLAGE L., LEMAN J., (2004). *Money in motion. A qualitative study of transfers of Ecuadorian and Congolese migrants*. A report under the Policy Research Program, coordinated by the Flemish interuniversity council, and financed by the Belgian Department of International Cooperation.

### 3. Présentation des résultats des ateliers du 16-17 décembre avec pour question principale : « Quelles stratégies pour une implication effective des Congolais et Congolaises de l'étranger dans le développement de leur pays? »

*Les résultats de l'atelier participatif du 16 - 17 décembre 2004 ont été présentés par deux participants, à savoir Monsieur Laurent KADIEBWE (de la diaspora congolaise) et Mr. KIBANSA - EMBO (des Groupes Locaux des Bénéficiaires). Vous trouvez les éléments essentiels dans la partie 1 de ce rapport.*

### 4. Le dispositif transnational ENTREPRENDRE-Cedita et OCIV-Migration & Développement

*par M. André MAYENGO FUAWANZOLELA*

#### A. La transnationalité

L'histoire de la migration est souvent celle de la lutte des peuples pour survivre, échapper à la pauvreté et à l'insécurité, pour se déplacer en fonction des opportunités et pour prospérer. La migration est devenue une caractéristique importante et croissante dans la mondialisation actuelle, où de plus en plus de peuples sont en mouvement. Selon le rapport de l'Organisation Internationale pour la Migration<sup>15</sup>, au cours des dernières décennies, le nombre de personnes vivant en dehors de leur pays de naissance a plus que doublé et s'élève à plus de 175 millions de personnes.

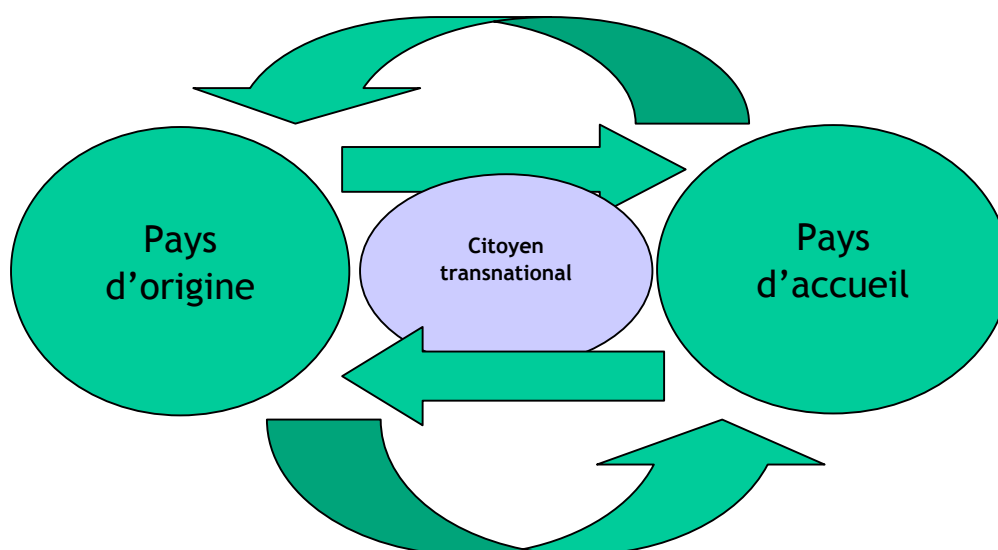
Le rôle de la migration entre Pays Développés et Pays en Développement est devenu une question politique importante en termes de développement mondial, réduction de la pauvreté et atteinte des Millennium Development Goals des Nations-Unies. La migration n'est pas la panacée pour résoudre les problèmes de développement mais quand elle est bien gérée, elle peut donner des bénéfices importants en termes de développement et de réduction de la pauvreté<sup>16</sup>.

Un élément frappant à ce propos est la taille phénoménale et le taux de croissance des transferts financiers des migrants vers leurs pays d'origine, c'est à dire l'envoi de fonds des migrants à leurs familles ou relations restées au pays. Selon la Banque Mondiale, les transferts financiers des migrants ont représenté 80 milliards en 2002 et 100 milliards de dollars en 2003. Ces chiffres sont certainement en deçà de la réalité des transferts dans le monde car ils ne comptabilisent que les montants enregistrés par les balances des paiements des pays d'origines, alors qu'il existe une forte propension à utiliser des modes de transfert informels (« valise », mécanismes de compensation avec les commerçants, banques souterraines).

Il en résulte un style de vie transnational, caractérisé par des nouvelles opportunités pour des changements économiques et sociaux dans plusieurs domaines, mais aussi des épreuves, des souffrances causées notamment par la séparation et l'éloignement de la famille ou de la nation. Ce style de vie a des implications, notamment au niveau du développement.

<sup>15</sup> IOM, *World Migration 2003: Challenges and responses for people on the move*. World Migration Report Series Vol.2, Geneva.

<sup>16</sup> House of Commons, International Development Committee, (29/06/ 2004). *Migration & Development: How to make migration work for poverty reduction*. London



La notion de transnationalité est une vieille réalité mais peu exploitée. Elle peut concerner plusieurs pays. Pour mieux comprendre la notion de transnationalité, on se limite par exemple à une personne qui a des attaches dans deux pays, son pays d'origine et son pays d'accueil.

La personne transnationale n'a pas d'espace géographique unique, mais elle oscille entre au moins deux espaces. Comme un homme ne peut se trouver qu'à un endroit à la fois, sa présence à l'autre endroit n'est donc pas physique, mais mentale. Bien sûr, par les contacts familiaux, les médias, les réseaux, la personne reste informée et s'informe sur les événements qui se passent à l'endroit où elle ne se trouve pas.

Cette information ne reste pas sans suite. Souvent, un migrant au Nord s'est engagé, vis-à-vis de sa famille restée au Sud, pour des raisons diverses, à collaborer dans différentes activités. Souvent, il a un réseau de contacts qu'il désire entretenir. Vu cet engagement, les activités que la personne développe dans l'espace où elle se trouve physiquement, seront influencées par les informations, les demandes (la pression), les ambitions de là-bas. Sa façon de vivre dans le pays d'accueil (étudier, travailler, être heureux,...) est influencée par ce qui arrive dans le pays d'origine. En d'autres mots, ce qui se passe là-bas a des implications sur l'intégration de la personne ici. De la même façon, son bien-être dans le pays d'accueil a une influence directe sur ses capacités et ses démarches en faveur du pays d'origine. Bien sûr, sa contribution à la société du pays d'accueil peut être renforcée par les réussites et les succès réalisés dans le pays d'origine. Ce qui donne satisfaction dans un espace, pourra la rendre heureuse dans l'autre espace, et vice-versa.

Nous voudrions donc parler d'un citoyen transnational avec des réseaux et contacts, des activités, des ambitions et des engagements dans au moins deux espaces géographiques. Il établit des contacts permanents et continus entre ces deux espaces, ce qui mène à une interaction durable. Il est évident que ces activités ont une influence mutuelle sur les deux espaces, mais aussi un effet pluridimensionnel sur la vie de ce citoyen. Le phénomène n'est pas nouveau, cependant, avec les nouvelles technologies (technologie satellitaire, internet, ...), le mouvement et la communication entre des grandes distances peuvent se faire plus rapidement et plus fréquemment que dans le passé.

Pour faire jouer pleinement les atouts de cette transnationalité, une migration circulaire s'impose. La personne transnationale a la volonté, même le besoin de changer

régulièrement d'endroit. En fonction des activités et des engagements, elle veut se trouver à un endroit ou à l'autre. La vision unidirectionnelle sur la migration conduit les gens, une fois arrivés au Nord, soit à rester et à s'intégrer, soit à ne pas avoir accès au territoire et donc à retourner. Cette politique résulte en une forte limitation de plusieurs groupes de citoyens transnationaux, qui n'ont pas la possibilité de voyager entre leurs deux espaces, dès lors, ils ne peuvent pas valoriser pleinement les atouts de leur citoyenneté transnationale.

L'Organisation Internationale du Travail (OIT) promeut une migration circulaire afin d'obtenir des gains de la migration internationale.

Selon l'OIT<sup>17</sup>, les concepts de mobilité et de circulation sont meilleurs dans un contexte de globalisation, il faut qu'il y ait une mobilité internationale, c'est à dire que les migrants doivent avoir le droit de quitter leurs pays d'origine et le droit d'y retourner. En effet, une plus grande mobilité confère un flux de bénéfices tant en faveur du pays d'accueil que du pays d'origine. La circulation des compétences est importante parce que peu de pays en développement peuvent créer des conditions qui incitent les migrants à retourner dans leurs pays d'origine.

Voici quelques-unes des bonnes pratiques émises par Wickramasekara<sup>18</sup> afin de promouvoir la circulation et le « brain gain ».

#### 1. Pour les pays d'origine des migrants :

- Créer des incitants pour retenir les travailleurs dans leurs propres pays et les pousser à retourner dans leurs pays d'origine quand ils émigrent ;
- Promouvoir des liens avec la diaspora ;
- Promouvoir les mouvements des travailleurs à court-terme ;
- Développer des stratégies pour une croissance nationale plus élevée et une économie plus diversifiée afin de créer des conditions de travail décentes ;
- Investir en capital humain ;
- Améliorer l'infrastructure institutionnelle et physique ;
- Créer des incitants pour attirer les transferts financiers des migrants et les amener à investir.

#### 2. Pour les pays d'accueil des migrants :

- Avoir des politiques d'immigration flexibles, transparentes et crédibles ;
- Adopter des régimes d'octroi des visas permettant une « circulation amicale » ;
- Encourager les mouvements circulaires, temporaires et les échanges ;
- Suivre les pratiques de recrutement éthiques ;
- Supporter les liens avec les communautés transnationales.

Pour plus d'idées sur la notion de transnationalité, le lecteur peut contacter les auteurs mentionnés en bas de la page.<sup>19</sup>

<sup>17</sup> WICKRAMASEKARA P. (22-23/11/2004), *Gains from international migration: Promoting circular migration*. Presentation at the International Conference on return migration and development, Netherlands Migration Institute, Rotterdam.

<sup>18</sup> WICKRAMASEKARA P. (22-23/11/2004), *Gains from international migration: Promoting circular migration*. Presentation at the International Conference on return migration and development, Netherlands Migration Institute, Rotterdam.

<sup>19</sup> Bauböck, R., (1994), *Transnational Citizenship*, London: Edward Elgar.

Bousetta, H. (2002), *Immigration, Post-Immigration Politics and the Political Mobilisation of Ethnic Minorities: A Comparative Case-Studies of Moroccans in Four European Cities*, KU Brussel, février 2001.



## **B. Le dispositif transnational**

La collaboration OCIV - Migration & Développement et ENTREPRENDRE - Cedita pourrait se définir comme un dispositif et/ou un réseau transnational entre la Belgique et la R.D.Congo.

En effet, le dispositif transnational OCIV - Migration & Développement et ENTREPRENDRE - Cedita s'engage mutuellement à réaliser les activités en Belgique et en R.D.Congo. Il y a de contacts réguliers entre les deux pays. Les voies les plus utilisées pour ces contacts sont en ordre de fréquence : les courriers électroniques (mail), les téléphones et télécopies (fax) et les voyages.

S'agissant des objectifs du dispositif transnational OCIV - Migration & Développement et ENTREPRENDRE - Cedita, il vise essentiellement à augmenter respectivement :

- l'impact des efforts tant des migrants que des groupes locaux des bénéficiaires ;
- la durabilité de ces efforts en faveur du développement de la R.D. Congo en général et de tous ceux qui sont impliqués dans les différents projets des migrants en particulier ;
- l'insertion des micro - projets des migrants ou de leurs groupes locaux des bénéficiaires dans les plans globaux ou réseaux locaux ;
- la visualisation des efforts réciproques dans les deux pays ;
- la promotion et la recherche dans le domaine Migration et Développement.

La plupart des membres du réseau, bénéficiaires des services du dispositif transnational OCIV - Migration & Développement et ENTREPRENDRE - Cedita, peuvent bénéficier des avantages de la migration circulaire, ce qui assure une grande flexibilité dans le travail et garantit des effets et résultats plus durables.

Concernant ces services et les activités du dispositif transnational OCIV - Migration & Développement et ENTREPRENDRE - Cedita, l'orateur a noté qu'elles consistent notamment à :

- orienter - informer les migrants au nord sur les opportunités dans leur pays d'origine et demandant leur implication et au sud sur les actions rentables et durables à développer ;
- évaluer les compétences des migrants au nord par sa capacité d'intervenir pour les pays et au sud par sa capacité de gérer les projets en création ou renforcés ;
- établir les liens avec les acteurs locaux (ONG - partenaires) bénéficiaires ou non des appuis d'OCIV - Migration & Développement. Ces liens renforcent le partenariat et leur permettent d'effectuer un échange de services complémentaires à moindre frais ;
- étudier la faisabilité technique et économique de projets de migrants ou de leurs groupes locaux des bénéficiaires. Cette étude vise à assurer la cohérence technique et financière des projets;
- organiser l'échange des expériences entre les promoteurs ou groupes locaux des bénéficiaires qui interviennent dans un même domaine. C'est le cas du groupe des agriculteurs dont l'objectif est de produire un guide pratique pour l'exploitation agricole en R.D.Congo et particulièrement à Kinshasa.

## **5. Le dispositif de l'organisation belge, le CIRE**

*par Monsieur KAMBAZA, coordinateur du Prefed*

Le 2 novembre 2004, l'après-midi, le programme Migr'Action, organisé par le CIRE (Coordination et Initiatives pour et avec Réfugiés et les Etrangers) a eu lieu à Kinshasa. Cet atelier s'adressait aux acteurs institutionnels de la société civile et de la coopération. L'objectif était d'inventorier les différentes formes de solidarité existantes entre les

migrants congolais et leurs familles au pays. Ils ont classé les mécanismes de solidarité en deux catégories : les actions d'ordre humanitaire et les actions de développement. Ils ont réfléchi sur les activités à mettre en oeuvre pour que ces actions contribuent au développement durable. Le domaine de Migration et développement est nouveau en RD Congo et d'autres réunions à ce sujet seront organisées.

## **6. Le GTMD, Groupe de Travail Migration et Développement au sein du CNONGD** *par monsieur MUVUYU Rodin*

Dans son exposé, Rodin MUVUYU, Représentant du Groupe de travail Migration et Développement ( GTMD en sigle), a précisé que la migration constitue un pilier important de la dynamique de la population. La paupérisation de la population a provoqué l'exode des congolais vers les pays limitrophes et les pays du Nord, à la recherche de meilleures conditions de vie, privant ainsi la R.D. Congo d'une grande partie de sa population active et surtout de ses compétences. Cet exode des Congolais pose à l'heure actuelle un certain nombre de problèmes au niveau de la R.D. Congo et au niveau des pays d'accueil des migrants congolais. Toutefois, on peut remarquer la contribution des migrants congolais au développement de leurs familles et quelques institutions du pays.

C'est pour résoudre ces problèmes de valorisation des compétences des migrants et de leur contribution à la construction du pays, a-t-il conclu, que s'est constitué le Groupe de travail Migration et Développement (GTMD en sigle) sous l'égide du Conseil national des Organisations Non Gouvernementales de Développement (CNONGD).

Le GTMD se veut un outil de réflexion, d'orientation, de ré-insertion, de formation et d'information à la question de 'Migration et Développement'.

Les objectifs sont e.a. :

- contribuer à l'intégration des migrants congolais dans leurs pays d'accueil;
- inciter une coopération au développement responsable entre les associations de migrants du Nord et les associations de la RD Congo;
- favoriser le retour pacifique volontaire des migrants pour leur participation active au développement durable de la RD Congo;
- mobiliser et valoriser les compétences des migrants congolais pour leur participation efficace au processus de transition et de reconstruction;
- sensibiliser la population congolaise sur la vie des migrant congolais à l'étranger et sur son implication réelle au développement de la RD Congo.

L'atelier national de lancement et d'élaboration du plan stratégique d'intervention du GMTD est annoncé pour février 2005.

## **7. Mot de clôture** *par monsieur KASIMDI MUTCHUNGU*

Enfin est intervenu le mot de clôture officielle du colloque prononcé par le Représentant du Ministre congolais du Développement Rural, monsieur KASIMDI MUTCHUNGU, qui a remercié les participants de l'initiative novatrice.

Un cocktail a été offert pour la circonstance à tous les invités à la fin du colloque.



## ANNEXE

1. LISTE DES PARTICIPANTS - ATELIER 16-17 DECEMBRE 2004

	Nom	Fonction	Institution
<b>Membres des groupes locaux de bénéficiaires</b>			
01	BOY ANSIL Pankie	Président	ADPP
02	KIBANSA EMBO	Conseiller Juridique	BEJESTAN
03	LOKADI OPETHA Pierre	Secrétaire Général	ESPROSA
04	N’GAPANA LUVUSU Ruffin	Secrétaire Général	O.A.D.C.
05	NAKOFIO Antoine	Directeur Exécutif	PAID
06	PHOLO Didier	Coordonnateur	KULUMIBEKE
07	WUMBI Jean-Pierre	Promoteur	PROCOPROA
<b>Membres de la diaspora</b>			
01	KADIEBWE Laurent	Représentant	Liens Belgique-Congo
02	M. TSHIENDA Bernard	Promoteur	Diaspora
03	PHASI NDUDI	Président	Asbl BAC/Bruxelles
04	THABIZE Daniel Félix	Promoteur	GETRACOM Agro-Business
<b>Représentants des ONG</b>			
01	ANTOINE Quentin	Représentant	GRUPE ONE
02	BIYANGA Daniel	Secrétaire Général	N.C.M.
03	GIESKES Patricia	Rep. Administrateur	OIM
04	KAWAYA SEFU	Coordonnateur	OIM / MIDA
05	MAYENGO André	Coordonnateur	ENTREPRENDRE-Cedita
06	MBU MUBEL Claude	Directeur	CARITAS
07	MUVUYU Rodin	Secrétaire Permanent	CNONGD / GTMD
08	NZEZA NLONDO Zéphirin	Assistant des OPS	OIM
09	SOENEN Helke	Conseiller	TRIAS
10	VAN ASSCHE Anton	Coordonnateur	OCIV - M&D
<b>Encadrement du séminaire</b>			
01	NSUMBU KABU Odon	Rapporteur	ENTREPRENDRE-Cedita
02	NTUMBA Bertin	Chargé Technique	CNEM/D.C.
03	YAMBA - YAMBA Norbert	Promoteur	CNEM/D.C.
	Equipe de ENTREPRENDRE-Cedita : Dias DIANKUDI, Henri Van DIYALA, Mamie MPIA, Wivine LUKENI, Philippe MPAKA NDANGIDILA, DIKOKO SADI, Charly KIALA	SAP, SAF, SAGR, Secrétaire, Chauffeur, Stagiaires	ENTREPRENDRE-Cedita

**2. LISTE DE PRESENCE DU SAMEDI 18 DECEMBRE 2004**

	Nom	Fonction	Institution
01	ABDOULSOKO	Journaliste	R.T.G.@.
02	ALEKI B.C.	Coordonnateur Adjoint	11.11.11
03	BOY ANSIL Pankie	Consultant	ADPP
04	CELIO MAYEMBA	Expert	DGCD
05	DIGELUKA Michel	Coordonnateur Adjoint	A.T.L.
06	DJONGA	Président	AEDAF
07	EKOKO Clarisse	Journaliste	SSM
08	ELUMBA Annie	Chef de Bureau	Commune de la Gombe
09	HENRI LUBOYA	Président	KARIBU/Kinshasa
10	KADIEBWE Laurent	Représentant	Liens Belgique-Congo
11	KASIMDI MUTCHUNGU	Conseiller Technique Chargé des Informations Rurales	Ministère du Développement Rural
12	KATUMBA Richard	Coordinateur Adjoint	CEDH
13	KAZITALA Maguy	Gérante	La Mine & Laure
14	KIBANSA-EMBO	Conseiller Juridique	BEJESTAN
15	KITOLO Jean-Claude	Fonctionnaire	-
16	LUZOLO Fidèle	Journaliste / Radio	R.T.G.@.
17	MAKWALA	Journaliste	Presse Ecrite/Economica
18	MATSHITSHI Séraphin	Coordonnateur	ASING
19	MBUANDI NGOMA Hilaire	Vice-Président	C.S.C.
20	MBULUKU Denis	Coordonnateur	CDI
21	MFIENGI Noël	Vice-Président	A.T.L.
22	MOKILI Jeannôt	Président	VIPRO asbl
23	MOUSSA BA	Chargé de Programmes	UNION EUROPEENNE
24	MPUTU Jacqueline	Secrétaire	AFAD
25	MUBEDI ILUNGA	Président	GERA
26	MULAND Max	Président	ASSAL
27	MUSANGANA Moïse	Conseiller Ministre de la Solidarité	Ministère de la Solidarité et Affaires Humanitaires
28	MUSOKO Marie-Claire	Secrétaire	ADIS/CONGO
29	MUVUYU Rodin	Secrétaire Permanent	CNONGD/GTMD
30	N'GAPANA LUVUSU Ruffin	Secrétaire Général	O.A.D.C.
31	NAKOFIO Antoine	Directeur Exécutif	PAID
32	NANDU M-S Ferdi	Directeur	SNel
33	NSONGILA MATA	Chargé d'études	CADECD
34	NZAKIMWENA Mireille	Journaliste	R.T.N.C.
35	OMARI Albert	Secrétaire Permanent	ASSAL
36	PIUS LOKELA	OPS/Réalisateur	R.T.N.C./Radio
37	THABIZE Anne	Chargé de Mission	GETRACOM
38	TSHIENDA Bernard Malaba	Promoteur	Diaspora
39	WUMBI Jean-Pierre	Promoteur	PROCOPROA
40	YAMBA-YAMBA Norbert	Directeur	CNEM/DC

Quelques photos













